

Avancée des travaux pour le baromètre social :

Comme nous le disions dans notre précédente newsletter, notre OS a agi avec force en faveur de la mise en place d'un baromètre social pour les agents du MI, avec pour objectif de faire un état des lieux de la qualité de vie au travail. FO a ainsi participé à l'élaboration du questionnaire qui doit servir de point de départ et d'outil pour engager des actions au niveau local. Les travaux pour lancer le questionnaire à destination de tous les agents du MI ont eu lieu au mois de mai dans le cadre d'un dialogue social de qualité avec la SDASAP et ces travaux ont fait l'objet d'échanges lors du comité des risques psychosociaux. Nous avons veillé à ce que les agents puissent s'exprimer en demandant l'intégration de plusieurs questions ouvertes. Ainsi, après validation par le CHSCT SP du 10 juin 2021, **la consultation des agents devrait avoir lieu entre le 17 juin et le 13 juillet 2021 ! En cette période compliquée pour tous, il est essentiel de prendre le temps pour se recentrer sur ces questions importantes et de faire le point en répondant à ce questionnaire totalement anonyme. Nous suivrons tout le processus au plus près de vous !**



Autorisation spéciale d'absence dans le cadre de la vaccination des agents du pôle ministériel Dans le cadre de la stratégie gouvernementale visant à accélérer la vaccination de l'ensemble de la population dont celle des travailleurs, afin de lutter contre la propagation de la Covid19, la DGAFP, dans sa Foire aux questions du 21 avril dernier, invite les chefs de services à utiliser toutes les facilités horaires afin de permettre aux agents de se rendre aux rendez-vous de vaccination (médecine du travail, centres de vaccination, médecins traitants, pharmacies...). À ce titre, vous pouvez être placé en autorisation spéciale d'absence (ASA) si vous avez pris un rendez-vous pendant votre temps de travail pour vous faire vacciner contre la Covid-19. Un justificatif devra être produit. Il en est de même si consécutivement à l'administration du vaccin, vous présentez des effets secondaires en réaction à l'injection du vaccin. Ce placement en ASA permet d'éviter l'activation d'un jour de carence. Il vous sera demandé de produire une attestation sur l'honneur. **Il est rappelé que la vaccination n'est pas obligatoire, mais un choix personnel.**

Du nouveau concernant la gestion des situations des contractuels :

Un arrêté du 20 avril 2021 est paru au JO du 25 mai 2021 : il prévoit l'élargissement de la délégation de pouvoir accordée aux préfets de région et aux préfets de département pour d'importants actes de gestion des agents contractuels. **Ainsi, les préfets de région et de département se voient déléguer tous les actes de recrutement, de licenciement durant la période d'essai et de prolongation d'activité des agents non titulaires de droit public.**

Contractuels ! Si vous rencontrez des difficultés au niveau local, contactez votre section FO : notre organisation syndicale est l'unique interlocuteur au niveau national pour défendre les contractuels en commission consultative paritaire (CCP) !



Le Président de la République et le premier-ministre ont sorti dernièrement deux réformes « joker » :

- la suppression de l'ENA en la remplaçant par l'INSP (Institut National du Service Public)
- la suppression du « corps » des préfets.

Objectif affiché de l'exécutif :

Reconstruire radicalement l'administration française, vieille de deux cents ans et bâtie sur une logique pyramidale et de stabilité unique au monde en dépit des « crises politiques » qu'a traversé la France depuis 1945, pour maintenir la continuité de fonctionnement de l'Etat pour la souveraineté de la nation, le bien du peuple, de son économie et de sa sécurité.

Objectif sous-entendu :

Remodeler les « hauts-fonctionnaires » à l'image des forces politiques au pouvoir et

permettre au pouvoir en place de choisir les préfets, administrateurs civils futurs, selon ses propres convenances et non plus sur des bases quasi-méritocratiques, sur une logique de carrière, fondement de la préservation des principes de neutralité de l'Etat, de sa stabilité et de sa responsabilisation pyramidale.

Le but ultime ?

Bâtir une administration « politique » et à la discrétion permanente, potentiellement volatile du gouvernement. Un monde potentiel de cooptation totale, d'instabilité hiérarchique et de mise sous pression permanente avec un effet descendant sur les collaborateurs de catégories A, B et C.

Bâtir une administration d'inspiration « américaine », jetable et remplaçable à volonté où le service publique n'est plus une de ces priorités.

Nous vous invitons à lire, l'interview de M. Philippe SOUBIROUS Secrétaire fédéral de la Fédération générale des fonctionnaires de Force ouvrière (FO) et membre du conseil d'administration de l'ENA.



LES PROCHAINES REUNIONS NATIONALES AU MOIS DE JUIN :

8 juin Comité suivi SGCD

10 juin CHSCT SP

11 juin CAPN IST // DEONTOLOGIE

14 juin CAPN ISIC

15 juin CAPN TSIC

16 Juin GT CHSCT M - Reclassement professionnel

14 au 18 juin CONGRES FGF

18 juin CAPN CONTROLEURS

22 juin CAP Ile de France ATTACHE

23 juin CAPN catégorie B

Nous restons joignables en cliquant sur : fo-prefectures@interieur.gouv.fr

Retrouver toute notre actualité :

En cliquant sur : <http://www.fo-prefectures.com>



You Tube

FO PREFECTURES
ET DES SERVICES DU MINISTERE
DE L'INTERIEUR
11 rue des Saussaies
75008 PARIS
01-40-07-62-91